





## ➤ Trois cents postes pour les personnes en insertion

Le Grand Dijon s'est engagé à ce que 300 emplois soient, dans les marchés publics liés aux travaux du tramway, réservés à des personnes rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle.

Un tel dispositif avait déjà été mis en place pour la construction du Zénith ou de la piscine olympique, mais il l'est cette fois à une toute autre dimension. Dans un premier temps, les postes ouverts aux personnes en insertion correspondent plutôt aux

métiers d'aide-canalisateur, d'ouvrier routier, de maçon dans les travaux publics ou la voirie et les réseaux. Les candidats pouvant prétendre accéder à ces postes doivent répondre à plusieurs conditions.

Ils doivent d'abord être issus de l'un des six quartiers de la politique de la ville dans l'agglomération : Grésilles, Fontaine d'Ouche, le Mail à Chenôve, le Belvédère de Talant, le Bief du moulin à Longvic et Quetigny centre. Et ils doivent être demandeur d'emploi longue

durée, ou bénéficiaire du revenu de solidarité active, ou avoir moins de 26 ans et ne posséder aucun diplôme, ou encore bénéficier d'une reconnaissance Cotorep.

Plusieurs organismes de l'agglomération peuvent jouer le rôle de relais, notamment le plan local de l'insertion et l'emploi (Plie) du Dijonnais, la Mission locale, le conseil général de la Côte-d'Or, le comité communal d'action sociale de Dijon, Pôle emploi et naturellement le Grand Dijon. En s'engageant à satis-

faire les clauses d'insertion contenues dans les marchés publics, les entreprises retenues pour effectuer les travaux sont des acteurs et des partenaires majeurs de cette opération visant à donner toutes leurs chances à des personnes en grande difficulté : impressionnant, exemplaire, le chantier de construction du tramway est un bon moyen de contribuer à l'intégration professionnelle et sociale des personnes les plus éloignées de l'emploi. ■